



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 26-3258-6  | <b>Numéro de la version :</b>         | 5.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/08/07 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2020/10/28 |

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

TROUSSE 5671 (LUBRIFIANT A LA SILICONE)

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Électrique

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Courriel :**

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiche de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

10-2656-6

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 10-2656-6  
**Date de parution :** 2026/08/05

**Numéro de la version :** 17.03  
**Remplace la version datée de :** 2026/07/31

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

**1.1 Identifiant du produit**  
LUBRIFIANT DE SILICONE

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

**Utilisation prévue**  
GRAISSE SILICONE POUR RACCORDS ÉLECTRIQUES

**Restrictions d'utilisation**  
Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

**1.4 Numéro de téléphone d'urgence**  
Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**  
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

**2.2. Éléments d'étiquette**  
**Terme d'avertissement**  
Danger

**Symboles :**  
Risque pour la santé |

**Pictogrammes**



### Mentions de danger

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Cause des dommages aux organes: organes sensoriels.

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection.

#### Réponse:

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Entreposage :

Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                                          | Numéro CAS  | % par poids                  | Nom Commun                                  |
|-----------------------------------------------------|-------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | 63148-62-9  | 85 - 95                      | Siloxanes et Silicones, Di-Me               |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | 112945-52-5 | 5 - 15                       | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux |
| Silice                                              | 7631-86-9   | 1 - 5                        | Silice                                      |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | 102-24-9    | 0.1 - 1 Secret Fabrication * | Pas de données disponibles                  |

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

**5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

**5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**Les sous-produits nocifs de décomposition****Substance**

Formaldéhyde  
Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

**Condition**

Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion

**5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**SECTION 7 : Manipulation et entreposage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle****8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient                                                                              | Numéro CAS | Agence | Type de limite                       | Mentions additionnelles |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|--------------------------------------|-------------------------|
| Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables  | 7631-86-9  | ACGIH  | MPT(particules respirables):10 mg/m3 |                         |
| Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables | 7631-86-9  | ACGIH  | MPT(particules respirables):3 mg/m3  |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition****8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

**8.2.2. équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Aucun requis.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats

d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                           |                                   |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|
| État physique                             | Solide graisse                    |
| Aspect physique spécifique:               | GRAISSE                           |
| couleur                                   | Blanc clair                       |
| Odeur                                     | Inodore                           |
| Valeur de seuil d'odeur                   | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH                                        | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Point de fusion/Point de congélation      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition                        | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Point d'éclair :                          | Pas de point d'éclair             |
| Vitesse d'évaporation :                   | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Inflammabilité                            | Ne s'applique pas                 |
| Limites d'explosivité (LIE)               | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur                        | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Densité de vapeur relative                | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Densité                                   | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative                          | 1,02 - 1,6 [Ref Std:Eau=1]        |
| Hydrosolubilité                           | Néant                             |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique                     | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Composés Organiques Volatils              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles         | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Taille moyenne de particules              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse volumique                           | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire                         | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point de ramollissement                   | <i>Pas de données disponibles</i> |

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Caractéristiques des particules | Ne s'applique pas |
|---------------------------------|-------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Non déterminé

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Acides puissants

Bases fortes

Agents réducteurs

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
|------------------|------------------|

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

#### Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:****Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Peut causer la cécité.

**Toxicité pour la reproduction / le développement:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

| Nom                                                 | Voie                                          | Espèces                    | Valeur                                                |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------|
| Produit général                                     | Dermale                                       |                            | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Produit général                                     | Ingestion                                     |                            | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Dermale                                       | Multiple espèces animales. | LD50 > 2 000 mg/kg                                    |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Ingestion                                     | Rat                        | LD50 > 5 000 mg/kg                                    |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Dermale                                       | Lapin                      | LD50 > 5 000 mg/kg                                    |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                        | LC50 > 0,691 mg/l                                     |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion                                     | Rat                        | LD50 > 5 110 mg/kg                                    |
| Silice                                              | Dermale                                       | Lapin                      | LD50 > 5 000 mg/kg                                    |
| Silice                                              | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                        | LC50 > 0,691 mg/l                                     |
| Silice                                              | Ingestion                                     | Rat                        | LD50 > 5 110 mg/kg                                    |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Dermale                                       | Composants similaires      | LD50 3 226 mg/kg                                      |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Ingestion                                     | Composants similaires      | LD50 278 mg/kg                                        |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom                                                 | Espèces         | Valeur                          |
|-----------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Homme et animal | Aucune irritation significative |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Lapin           | Aucune irritation significative |
| Silice                                              | Lapin           | Aucune irritation significative |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Lapin           | irritant léger                  |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom                           | Espèces | Valeur                          |
|-------------------------------|---------|---------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Lapin   | Aucune irritation significative |

**LUBRIFIANT DE SILICONE**

|                                                     |                  |                                 |
|-----------------------------------------------------|------------------|---------------------------------|
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Lapin            | Aucune irritation significative |
| Silice                                              | Lapin            | Aucune irritation significative |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Données in Vitro | Irritant grave                  |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom                                                 | Espèces               | Valeur        |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Hommet et animal      | Non classifié |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Hommet et animal      | Non classifié |
| Silice                                              | Hommet et animal      | Non classifié |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Composants similaires | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom                                                 | Voie     | Valeur                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | In vivo  | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Silice                                              | In Vitro | N'est pas mutagène                                                                                                |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Cancérogénicité :**

| Nom                                                 | Voie         | Espèces | Valeur                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------|--------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Dermale      | Mouris  | Non-cancérogène                                                                                                   |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Ingestion    | Mouris  | Non-cancérogène                                                                                                   |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Non spécifié | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Silice                                              | Non spécifié | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom                                                 | Voie      | Valeur                                          | Espèces | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition     |
|-----------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 3 800 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Dermale   | Non classifié pour la développement             | Lapin   | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour   | 1 génération           |

|                                                     |           |                                                 |                       |                                                  |                        |
|-----------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------|------------------------|
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Silice                                              | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Silice                                              | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Silice                                              | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Ingestion | Toxique pour la reproduction des femelles       | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour   | 3 génération           |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Ingestion | Toxique pour la reproduction masculine          | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour   | 3 génération           |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle               | Ingestion | Toxique pour le développement                   | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour   | pendant l'organogénèse |

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom                                   | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur                                                                                                            | Espèces                          | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition          |
|---------------------------------------|------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------|
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion  | Cécité.                               | Risque avéré d'effets graves pour les organes.                                                                    | Composants similaires            | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges                                                                             | Composants similaires            | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom                           | Voie      | Organe(s) cible(s)   | Valeur        | Espèces                    | Résultat de l'essai                 | Durée d'exposition |
|-------------------------------|-----------|----------------------|---------------|----------------------------|-------------------------------------|--------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | yeux                 | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 10% | 90 jours           |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | système respiratoire | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 1%  | 90 jours           |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | tube digestif        | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 10% | 90 jours           |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | système vasculaire   | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 10% | 90 jours           |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | cœur                 | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 1%  | 90 jours           |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | foie                 | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif             | 90 jours           |

|                                                     |            |                             |               |        |                                                |                            |
|-----------------------------------------------------|------------|-----------------------------|---------------|--------|------------------------------------------------|----------------------------|
|                                                     |            |                             |               |        | observé 1%                                     |                            |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 1%             | 90 jours                   |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me                       | Ingestion  | système vasculaire          | Non classifié | Rat    | Niveau sans effet nocif observé 1%             | 90 jours                   |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation | système respiratoire        | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation | silicose                    | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Silice                                              | Inhalation | système respiratoire        | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Silice                                              | Inhalation | silicose                    | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

### Classement des risques par le HMIS

**Santé:** \*4 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 10-2656-6  | <b>Numéro de la version :</b>         | 17.03      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2026/08/05 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2026/07/31 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**